



VILLE DU BOUSCAT

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 16 Octobre 2012

DOSSIER N° 8 :
DECISION MODIFICATIVE N° 3 AU
B.P. 2012 (BUDGET PRINCIPAL)

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 16 Octobre 2012.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 26

Absents : 3

Excusés : 6

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. FARGEON, MME BORDES, M. Michel VINCENT, M. PRIKHODKO, MME BEGARDES, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

Excusés avec procuration : MME MACERON-CAZENAVE (à M. QUANCARD), MME SOULAT (à M. JALABERT), M. VALLEIX (à M. BLADOU), MME TRAORE (à MME MADELMONT), M. LAMARQUE (à MME COSSECQ), M. ASSERAY (à MME DESON)

Absents : M. BARRIER, MME DE PONCHEVILLE, M. PASCAL

Secrétaire : MME CAZAURANG

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2012

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2012

Publication : 27/11/2012

DOSSIER N° 8 : DECISION MODIFICATIVE N° 3 AU B.P. 2012 (BUDGET PRINCIPAL)**RAPPORTEUR** : M. Alain ZIMMERMANN

Le budget primitif a été adopté le 7 février 2012. Il est nécessaire d'entériner par une troisième décision modificative un ajustement des opérations d'ordre budgétaire, l'inscription de nouvelles subventions d'investissement en dépenses et en recettes, l'inscription du FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales), une augmentation de la subvention au CCAS ainsi que l'inscription d'une dotation aux provisions pour risques et charges.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants et L. 2312-1 et suivants, ces modifications telles qu'exposées ci-dessous sont présentées au niveau du chapitre.

AU LIEU DE LIRE :**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	14 882,00	
TOTAL CHAPITRE 022	Dépenses imprévues	-209 882,00	
TOTAL CHAPITRE 023	Virement à la section d'investissement	-122 400,00	
TOTAL CHAPITRE 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	127 400,00	5 000,00
TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	70 000,00	
TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux provisions	125 000,00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 000,00	5 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 020	Dépenses imprévues	- 10 988,00 €	
TOTAL CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement		- 122 400,00 €
TOTAL CHAPITRE 040	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00 €	127 400,00 €
TOTAL CHAPITRE 041	Opérations patrimoniales	127 400,00 €	127 400,00 €
TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipements versées	80 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement		3 069 012,00 €
TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	3 000 000,00 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		3 201 412,00 €	3 201 412,00 €

IL Y A LIEU DE LIRE :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20121126-161012-8a-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT**OPERATIONS RELLES BUDGETAIRES :**

TOTAL CHAPITRE 014 Atténuations de produits

TOTAL CHAPITRE 022 Dépenses imprévues

TOTAL CHAPITRE 65 Autres charges de gestion courante

TOTAL CHAPITRE 68 Dotations aux provisions

TOTAL DES OPERATIONS REELLES**OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE:**

TOTAL CHAPITRE 023 Virement à la section d'investissement

OPERATIONS D'ORDRE NON BUDGETAIRE:

TOTAL CHAPITRE 042 Opérations d'ordre de transfert entre section

TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE**TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES	RECETTES
Accusé certifié exécutoire		
Réception par le préfet : 26/11/2012		
Publication : 27/11/2012		
	14 882,00	
	-209 882,00	
	70 000,00	
	125 000,00	
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	0,00	0,00
	-122 400,00	
	127 400,00	5 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	5 000,00	5 000,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 000,00	5 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT**OPERATIONS RELLES BUDGETAIRES :**

TOTAL CHAPITRE 020 Dépenses imprévues

TOTAL CHAPITRE 204 Subventions d'équipements versées

TOTAL CHAPITRE 13 Subventions d'investissement

TOTAL CHAPITRE 23 Immobilisations en cours

TOTAL DES OPERATIONS REELLES**OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE:**

TOTAL CHAPITRE 021 Virement de la section de fonctionnement

OPERATIONS D'ORDRE NON BUDGETAIRE:

TOTAL CHAPITRE 040 Produits des cessions d'immobilisations

TOTAL CHAPITRE 041 Opérations patrimoniales

TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE**TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT**

	DEPENSES	RECETTES
	- 10 988,00 €	
	80 000,00 €	
		3 069 012,00 €
	3 000 000,00 €	
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	3 069 012,00 €	3 069 012,00 €
		- 122 400,00 €
	5 000,00 €	127 400,00 €
	127 400,00 €	127 400,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	132 400,00 €	132 400,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	3 201 412,00 €	3 201 412,00 €

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable M14,

VU la délibération du Conseil Municipal du 7 février 2012 approuvant le budget primitif 2012, la délibération du 15 mai 2012 et la délibération du 10 juillet 2012 entérinant les décisions modificatives n°1 et 2,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**24 voix POUR****8 ABSTENTIONS (MME DE DESON, M. ASSERAY, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS)****Article unique :** Approuve cette décision modificative n° 3 au budget principal dans les conditions ci-dessus présentées.

Fait et délibéré le 16 Octobre 2012

LE MAIRE



Patrick BOBET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20121126-161012-8a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2012

Publication : 27/11/2012